



Le Maire

à

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves de :

- l'Ecole Maternelle René Cassin
- l'Ecole Elémentaire Louise Michel
- l'Ecole Privée Sainte-Anne

Le 15 juin 2026

N/Réf : MLB/2026/06/0220

Objet : Restauration scolaire et garderie
périscolaire année 2026/2027.

Madame, Monsieur,

Je vous fais parvenir sous ce pli le règlement intérieur des services périscolaires approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 7 mai 2026.

Les inscriptions aux services périscolaires, suivant les modalités du règlement, **sont obligatoires et devront se faire sur le portail famille** (<http://stjeandemuzols.numerian.fr>). **Les dossiers d'inscriptions ci-joints dûment complétés et signés accompagnés du justificatif du quotient familial seront remis obligatoirement en Mairie avant le 24 juillet 2026.**

✓ **Restauration scolaire :**

*** Pour les enfants muzolais :**

- QF <= 750	:	4,00 €
- 750 < QF <= 1000	:	4,50 €
- QF > 1000	:	5,25 €

*** Pour les enfants domiciliés hors Commune :** 6.31 €

*** Panier repas :** 2.26 €

*** Adultes :** 6.31 €

✓ **Garderie périscolaire :**

Tranche horaire	QF <= 472.60	QF > 472.60
7 h 00 – 7 h 30	0.80 €	0.95 €
7 h 30 – 8 h 30	1.65 €	1.95 €
16 h 30 – 17 h 30	1.65 €	1.95 €
17 h 30 – 18 h 30	1.65 €	1.95 €

✓ **Garderie pause méridienne : 1,95 €**

Ce service d'une durée totale d'une heure (de 11 h 30 à 12 h 30) est reconduit pour l'année scolaire 2026-2027.

Ces tarifs tiennent compte de la participation de la Commune. Il est précisé que la non présentation du justificatif du quotient familial entraîne l'application du tarif le plus élevé.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

Jean-Paul CLOZEL



MAIRIE : ☎ 04.75.08.09.79 - FAX : 04.75.08.77.42

E-mail : mairie@saint-jean-de-muzols.fr - Siret 210 702 452 00074

Toute correspondance doit être adressée de façon impersonnelle à Monsieur le Maire
2-4 Chemin de Martinot - 07300 SAINT-JEAN-DE-MUZOLS